



Information sur les conditions d'un mariage

Par **sousoufred**, le **28/09/2012** à **18:39**

Bonjour,

je suis une algerienne d'une nationalité algerienne et je vais epouser un canadien d'origine francais. j'aimerais savoir qu'elles sont les demarches a faire avant qu'il vient ici en algerie? et aussi qu'elle papiers nous faut pour faire un acte de mariage ici en algerie? et aussi est ce qu'il doit se convertir a l'islam pour faire l'acte? et est ce que juste un imam de mosqué le fait ou il faut qu'il passe par le ministere des affaires islamiques?

merci de bien me repondre en précisant que mon futur epoux a un congés de 40jours pas plus et qu'il viendra en avril prochain donc j'aimerais etre informer de toutes informations pouvant m'aider a faire ma transcription au plus vite possible pour que je commence mes etudes en septembre ou octobre qui suira le mois d'avril 2013. merci

Par **amajuris**, le **29/09/2012** à **14:47**

bjr,

il faut poser la question sur un site juridique algérien.
ou vous renseigner auprès de l'administration algérienne.
cdt

Par **Feloussa**, le **03/10/2012** à **13:52**

la religion n'a aucun rôle sur les démarche administrative a fin de pouvoir faire votre mariage sur un premier temps faut que vous invité votre conjoint a venir ici a fin de pouvoir faire l'act de

mariage au niveau de l'état algérienne pour cela faut avoir un accord au niveau de centrale de la police ce dernier fera un rapport et une enquête sur les deux personnes concernées le dossier montrera jusqu'à Alger à fin de traiter l'affaire et comme le courrier s'envoie une fois une dizaine de cas a traité faut savoir attendre vers les 3 mois à part si vous connaissez quelqu'un qui fera accélérer les choses à fin d'aboutir votre mariage dans le plus bref délai une fois l'accord est donné vous fixerez une date de mariage qui sera donnée au niveau de centrale de police vous pouvez faire votre acte de mariage au niveau de la mairie de votre région.

Par **sousoufred**, le **03/10/2012** à **16:59**

merci pour vos réponses je pense que ça va pas vraiment m'aider puisque c'est pas sûr je voulais juste savoir si y'a trop de démarches et merci.
bonne chance à tous et à toutes je crois que c'est juste un rêve pour moi qui va pas s'exocier.

Par **Feloussa**, le **07/10/2012** à **00:19**

demande à ta sœur elle c'est beaucoup plus que toi dans ce domaine et tu le sais beaucoup plus que d'autres personnes et bonne chance pour ton futur